

L' Echo de la Ritournelle

n° 77

Bulletin de Liaison des Musiciens et Chanteurs Ambulants

11/04/2011

Rappel : Les adhérent(e)s à jour de cotisation reçoivent avec cet "Echo" leur carte de membre, de couleur jaune cette année, avec toutes les informations utiles sur l'association, à avoir à portée de main en permanence !

Article transmis par Hervé suite à notre A.G :

Extrait du Télégramme de Brest en date du 01/03/2011 :

Tarifs de cotisations : normale : 15 euros, personnes morales : 30 euros, membre bienfaiteur : 45 euros.

Coordonnées de l'association : 176 rue Pelleport, 75020 Paris (M° TELEGRAPHE ou BUS 60).

Tel/Fax : 01 43 58 47 38. Site internet : <http://ritournelles-et-manivelles.org>

Adresse de courriel : ritournelles-et-manivelles@live.fr

Président : Luc-Antoine SALMONT dit Riton-la-Manivelle, au 06 03 19 46 42 ou 01 43 64 38 71 (Local Riton)

Trésorier : Jacques DORVAL, 49 rue de la Paix, 94260 Fresnes, Tel : 06 62 76 82 42

Secrétaire : Arnaud MOYENCOURT, Tel : 01 43 49 73 22

Représentant Régions Ouest : Hervé LYVINEC, 9 rue du Neckar, 29880 Plouguerneau, 02 98 37 12 67

Représentante Régions Sud : Marie-Thérèse FRANCOIS, 14 Imp. des Oliviers, 84400 Rustrel, 04 90 04 97 23

Compte-rendu de l'AG de Ménéham-Kerlouan :

L'Assemblée Générale est ouverte à 14h par Luc-Antoine SALMONT, président. Nous comptons 18 membres présents et 37 représentés (pouvoirs), sur 102 membres à jour de cotisation 2010, soit un peu plus de la moitié des membres. Quelques amis non-adhérents nous avaient également rejoints.

Le président a fait jouer une minute de musique en mémoire de Farida BITARD et Jean LEMENAGER, morts depuis notre A.G précédente. Nous avons écouté "La strada", joué par Joé-Mana sur l'Orgualéon de Jean-Marie DEGE.

Le président présente le rapport moral, et, après discussions et commentaires, celui-ci est adopté à l'unanimité (55 pour, 0 contre, 0 abstention). Le trésorier présente le rapport financier, qui est adopté à l'unanimité (55 pour, 0 contre, 0 abstention).

Questions diverses :

1) Proposition de Fanny BRISSON : les Inscription au SIRET pour pouvoir accepter des paiements inter-associatifs, ainsi que les mises à disposition de matériels, pas de charges supplémentaires à envisager puisque nous ne faisons plus de salaires.

2) Projet de charte déontologique et création d'une commission sur notre activité et la manière de l'exercer, pour clarifier notre position entre professionnels et amateurs.

3) Rédaction d'un document qui précise nos exigences vis-à-vis des acheteurs (conditions techniques, accueil, boissons, etc...), que ce soit bénévole ou rémunéré.

4) Proposition de rédaction d'un article sur la mendicité, et la relation avec notre activité. Comme le sujet est vaste, Joé Fernandez demande que tous les membres ayant des réflexions ou des documents sur le sujet, les lui envoient (mana.organito@wanadoo.fr) afin de les regrouper et de nourrir la réflexion sur ce sujet.

5) Réflexion élaborée sur la validité des Festivals, option différente. Qu'est-ce que l'on représente quand on fait un Festival ? Sommes-nous un faire-valoir pour la ville ou un alibi pour ne pas faire d'autres activités culturelles ? Nécessité d'une clarification et de mettre les organisateurs de Festivals face à ces questions.

6) Guilde des métiers, pratique parisienne au Moyen-Age, avec les confréries de ménestriers.

7) Comment choisit-on un répertoire et pourquoi ?

8) Les costumes : pourquoi le costume traditionnel le plus utilisé est-il celui des années 1900 ? Jolie robe, jolie coiffe, pourquoi ? Pourquoi pas ? Rêve ou nostalgie ?

9) Rapports avec les Noteurs, nous sommes les derniers vrais interprètes, donc notre répertoire est une responsabilité.

10) Faisons-nous une activité ou un métier reconnu en tant que tel ? Si au tribunal nous avons des amendes, c'est que nous ne sommes pas reconnus comme exerçant un « vrai métier », d'où la nécessité de lutter pour la reconnaissance de notre métier et de mettre en place un « code de déontologie » en direction de nos partenaires.

Nous sommes dans une contradiction : si on est engagé, on est face à un donneur d'ordres, donc subordonné, mais si nous sommes sur un marché, nous avons la liberté totale d'exécution, d'emplacement, de choix de titres, etc...

Il serait intéressant d'étudier la pratique de la « guilde des Ménestriers » du Moyen-Age à Louis XIV.

Le site web de l'association doit être évolutif, nous allons renouveler et remettre en forme son contenu.

Il est important de souligner les possibilités vastes et variées de nos orgues, ainsi Jean-Marc Puigserver qui joue en ce moment sous la direction chinoise de l'Orchestre Symphonique de Stuttgart, et tourne l'orgue avec un soliste trompettiste russe qui a composé une musique en réponse à l'Orgue de Barbarie.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection du nouveau C.A. Se présentaient tous les sortants, ainsi que Jacques BLACKSTONE, nouveau candidat. En voici la liste :

Ile-de-France :

Bernard BEAUFRERE, 7 rue de Paris, 92110 Clichy, 01 47 30 28 02 ou 06 81 66 32 65,

Jacques BLACKSTONE, 6 rue Albert Camus, 93220 Gagny, 01 43 09 53 58,

Marianne et Jacques DORVAL, 49 rue de la Paix, 94260 Fresnes, 06 62 76 82 42,

Joé FERNANDEZ, 1 rue des Sablons, 93260 Les Lilas, 06 17 09 01 39,

Arnaud MOYENCOURT, 176 rue Pelleport, 75020 Paris, Tel : 01 43 49 73 22,

Jean-Marc PUIGSERVER, 47 rue du Gal Leclerc, 91490 Oncy sur Ecole, 06 71 13 08 92.

Luc-Antoine SALMONT, 59 rue des Panoyaux, 75020 Paris, 01 43 64 38 71 ou 06 03 19 46 42.

Régions Ouest :

Hervé LYVINEC, 9 rue du Neckar, 29880 Plouguerneau, 02 98 37 12 67 ou 06 81 60 59 89.

Régions Sud :

Marie-Thérèse FRANCOIS, 14 Impasse des Oliviers, 84400 Rustrel, 04 90 04 97 23 ou 06 86 49 04 52.

Ils ont tous été élus à l'unanimité (55 pour, 0 contre, 0 abstention), et se sont aussitôt concertés pour élire un nouveau Bureau...

Election du nouveau Bureau de l'association :

Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni dans la foulée pour élire le nouveau Bureau de l'association, ainsi que pour présenter les grandes lignes d'activités pour 2011.

Se sont présentés et ont été élus à l'unanimité :

Président : Luc-Antoine SALMONT 06 03 19 46 42
Trésorier : Jacques DORVAL 06 62 76 82 42
Secrétaire : Arnaud MOYENCOURT 01 43 49 73 22

Concernant les grandes lignes pour l'année en cours : Il a été décidé de mettre en place les diverses commissions évoquées lors de la journée de réflexions du 25 octobre, à savoir :

- un document, destiné aux organisateurs ou employeurs, pour rappeler les règles et devoirs à notre égard (groupe de travail avec Antoine Lestien, Fanny Brisson, Riton-la-Manivelle...).

- un document, destiné à l'ensemble de nos adhérents, visant à établir une déontologie de notre profession, et les obligations du métier, pouvant déboucher sur une "charte" ultérieurement (groupe de travail avec Antoine Lestien, Fanny Brisson, Riton-la-Manivelle...).

- un dossier sur la mendicité (par Joé-Mana).

L'assemblée s'est terminée vers 17h30, ce qui a permis de préparer la soirée-cabaret à l'auberge voisine, en présence d'une cinquantaine de spectateurs et d'une quinzaine d'artistes de Ritournelles et Manivelles.

Des photos du week-end (93 dans l'album principal et 16 transmises par Marie-Thérèse François) sont visibles sur le site de Captain Malo à l'adresse suivante : <http://captain-malo.org/gallery.php?cat=33>

Dates habituelles, tout au long de l'année :

Tous les Jeudis soirs : Riton-la-Manivelle joue au "Vieux Belleville" à partir de 21h, 12 rue des Envierges, (20^{ème}), Tel : 01 44 62 92 66.

Tous les Dimanches matins : Jean PIERO tient sa chronique "Vide-Grenier" sur France-Inter vers 8h dans le cadre de la matinale de 7h à 9h.

T'es dans la rue, va, t'es chez toi ! :

(Rubrique sur la rue en général, alimentée par vos articles, cette fois-ci, c'est un extrait du règlement général de police municipale de la Ville de Paramé (35) de 1884, transmis par Alexandra BRISTIEL, responsable du Carnaval de Paris).

ART. 53. — Défense est faite aux baladins, charlatans, saltimbanques, joueurs d'orgue, musiciens, chanteurs ambulants, propriétaires de jeux divers, d'animaux curieux, de spectacles de toutes espèces, et en général à tous les nomades, de s'établir sur la voie publique et d'exercer leur métier sans en avoir obtenu l'autorisation écrite du Maire. Il leur est également interdit d'annoncer leurs exercices par des moyens détonants ou bruyants, et devront cesser l'exercice de leur industrie ou métier sur la voie publique à la première réquisition qui leur en serait faite par un agent de l'autorité municipale. Ils ne pourront pénétrer dans les maisons sous prétexte d'y quêter et ne devront jamais sonner aux portes.

ART. 54. — Il est défendu de monter sur les arbres, d'y jeter des pierres ou bâtons, d'y suspendre des écriteaux, enseignes, lanternes, et autres objets, enfin de rien faire qui soit susceptible de nuire à la liberté et à la sûreté de la circulation et à la conservation des plantations.

ART. 55. — Il est formellement défendu à toutes personnes de tirer dans les rues, places, maisons, cours, jardins, etc., ou par les fenêtres, des armes à feu, fusées, pétards ou autres artifices. Il est également défendu de vendre et jeter des confetti dans les rues et places de la Ville.

ART. 56. — A l'occasion des fêtes publiques une autorisation spéciale pourra être accordée pour la vente et le jet des confetti ainsi que pour permettre de tirer des pétards et feux d'artifices.

ART. 57. — Tout attroupement de jour ou de nuit est interdit sous quelque prétexte que ce soit.

ART. 58. — Il est également interdit de rien publier au son d'instruments bruyants ou à cri public sans autorisation du Maire.

ART. 59. — Les chants, cris, ou autres manifestations qui ont pour objet de troubler l'ordre sont formellement interdits. Sont considérés comme bruits et tapage les querelles et rixes légères sur la voie publique, les cris, les chants et tous autres actes de nature à troubler la tranquillité publique, soit de nuit, soit même de jour. Il est formellement défendu de parcourir la Ville soit isolément, soit en groupes, en proférant des cris ou chantant des chansons quelconques, après dix heures du soir.

ART. 60. — Les délinquants pourront être arrêtés immédiatement et conduits devant l'officier de Police pour être ensuite poursuivis conformément aux lois.

Note de la rédaction : nous avons souvent reproduit des réglementations parisiennes, mais les autres régions s'en sont souvent inspirées localement, comme nous le voyons ici Les autorisations municipales sont assez largement délivrées, en tout cas davantage que les quelques unités accordées par la Préfecture de Police de Paris !

Agenda avril-mai 2011 :

Attention : Certaines dates peuvent être reportées ou annulées, ou certains petits lieux complets : renseignez-vous avant de vous y rendre en appelant aux numéros indiqués...

Avril :

Mer 13 : Riton-la-Manivelle anime "Culture Rapide", 103 rue Julien Lacroix, Paris 20^{ème}, à partir de 20h. Tel : 01 46 36 08 04.

Sam 16 : Les Szgaboornistes chantent FERRAT à 21h à "La Grosse Mignonne", 56 rue Carnot à Montreuil (93). Tel : 01 42 85 54 51, entrée 5 €.

Dim 24 : Riton-la-Manivelle sera de 12h à 18h sur la péniche "Cancale" à Dijon (21).

Ven 29 : Riton-la-Manivelle propose son spectacle sur la Commune de Paris, "Elle n'est pas morte", à L'Ogresse, rue des Prairies, Paris 20^{ème}.

Mai :

Dim 1er : Riton-la-Manivelle anime "Culture Rapide", 103 rue Julien Lacroix, Paris 20^{ème}, à partir de 17h. Tel : 01 46 36 08 04.

Ven 6 : Les Raconteries de Paris, ballade de 2h autour de la Contrescarpe (Paris 5^{ème}), avec Daniel Le Roux, conteur, et Vania Adrien-Sens à l'Orgue de Barbarie, à partir de 15h, inscription au 06 75 14 81 63.

Sam 7 : Placid et Muzette animent la Fête à la Grenouille de Fresnes (94) toute la journée sur les différents centres commerciaux de la ville. Tel : 06 62 76 84 42.

Sam 7 : Riton-la-Manivelle et Jean-Marc Puigserver jouent "Les Cascades", 82 rue des Cascades, Paris 20^{ème}, de 19h30 à 22h. Tel : 01 46 36 56 92.

Sam 7 et dim 8 : SAM et la Barbarie Box animeront le week-end des métiers d'art de l'Abbaye de Beauport (22) près de Paimpol, de 14h à 18h. Rens sur <http://barbarieboxe.blog4ever.com>

Dim 8 : Riton-la-Manivelle anime la brocante de Ansaq (60) de 12h à 18h.

Mer 11 : Dernier "Mercredi de la Louise" de la saison, soirée spéciale Bernard DIMEY, entrée libre, Centre Thellier, rue Auguste Daix à Fresnes (94), contact : Jac au 06 62 76 82 42.

Sam 14 : Les Raconteries de Paris, ballade de 2h autour de la Contrescarpe (Paris 5^{ème}), avec Daniel Le Roux, conteur, et Vania Adrien-Sens à l'Orgue de Barbarie, à partir de 15h, inscription au 06 75 14 81 63.

Dim 15 : Riton-la-Manivelle anime le banquet communard des Amis du Temps des Cerises de Clermont-Ferrand à la salle "Le Gallion" de Gerzat (63) à partir de 12h.

Dim 15 : 6^{ème} p'tit bal sauvage de Ménilmontant, avec la participation active de nombreux orchestres populaires, organisé par la Commune de Bellevill'montant de 15h à 19h, sur la Place de Ménilmontant (le long de la rue de Ménilmontant sur le flanc de l'église).

Dim 22 : Riton-la-Manivelle anime le "Festival de poche" de Courpières (63) à partir de 15h.

Mar 24 : Riton-la-Manivelle propose son spectacle sur la Commune de Paris, "Elle n'est pas morte", à 19h30 à la mairie du XIème (Paris 11^{ème}).

Sam 28 : Riton-la-Manivelle anime un apéro communard à 17h sur la Place de la Réunion, Paris 20^{ème}.

Dim 29 : Riton-la-Manivelle sera de 12h à 18h à la "Fête des mots" du Domaine de Villarceaux à Chaussy (95).

Notre présence sur les marchés :

Attention : Selon les conditions météo, ou nos emplois du temps, il nous arrive de jouer parfois chaque semaine, ou, au contraire, de ne plus venir durant toute une période, donc, si vous voulez passez nous voir, téléphonez-nous avant !

Vendredis à partir de 17h :

- Vania ADRIEN-SENS, Marché Mouffetard (5^{ème}). Tel : 06 75 14 81 63.

Samedis matins :

- Axel BRY au Marché d'Aligre sur la place du même nom (11^{ème}). Tel : 06 08 07 87 65.

- Yves BARNOUX, Marché Alexandre Dumas, à la sortie du métro du même nom (20^{ème}). Tel : 01 43 71 81 98.

Samedis à partir de 16h :

- Vania ADRIEN-SENS, Marché Mouffetard (5^{ème}). Tel : 06 75 14 81 63.

Dimanches matins :

- Christophe PINARD , orgue de Barbarie et accordéon diatonique, sur le marché du centre ville de Joué-les-Tours (37). Tel 06 79 60 14 01.

- Louise EMILY, Marché de la Chapelle, rue l'Olive, 18^{ème}

- Pierre MIGLIORINI, Marché St-Eloi, rue de Reuilly près de Bercy-Village, Tel : 06 81 26 32 19.

- Laurent ZUNINO, Marché Jeanne d' Arc, XIIIème.

- Vania ADRIEN-SENS, Marché d'Aligre (11^{ème}). Tel : 06 75 14 81 63.

- Riton-la-Manivelle, Marché de la Place de la Réunion (XXème), Tel : 06 03 19 46 42;

- Arnaud et Joé, Marché Richard-Lenoir (Bastille), Pl. de la Réunion, ou Rue Pyrénées. Tel : 06 17 09 01 39.